



## **Programme de formation**

### **– MODULE 5.3 –**

## **Accompagnement en Lithothérapie**

### **Sommaire**

Objectifs, compétences et aptitudes.....	2
Public concerné et prérequis .....	2
Qualification des intervenants .....	2
Moyens pédagogiques .....	2
Moyens techniques à disposition.....	2
Durée et effectifs .....	2
Déroulement.....	2
Modalités d'évaluation des acquis .....	3
Sanction visée.....	3
Matériel nécessaire .....	3
Délais administratif.....	3
Délais d'accès .....	3
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite .....	3
Accessibilité aux personnes en situation précaire .....	3
Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi .....	3
Taux de réussite.....	3
Taux de satisfaction .....	3
Tarifs.....	3
Débouchés.....	4

*Dernière mise à jour : 15/12/23*

### **Objectifs, compétences et aptitudes**

Ce module de formation s'adresse aux professionnels du bien-être en devenir ou déjà installés. Il consiste en l'acquisition des connaissances relatives à l'accompagnement en lithothérapie, aussi bien en termes de conseils que de bienfaits et de contre-indications.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Accueillir un client et lui proposer une séance adaptée ;
- Acquérir des connaissances théoriques sur les pierres et minéraux, aussi bien en termes de constitution, de caractéristiques que d'usage ;
- Maîtriser les différents bienfaits et contre-indications ;
- Conseiller les pierres et minéraux adaptés aux besoins du client.

### **Public concerné et prérequis**

- Aucun prérequis aussi bien en termes d'expérience, de compétences que de diplômes / certificats / titres.
- Accessible à toute personne majeure et ne présentant pas de contre-indication médicale le jour de la formation.

### **Qualification des intervenants**

### **Moyens pédagogiques**

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec les autres stagiaires ;
- Méthode d'enseignement active et participative.

### **Moyens techniques à disposition**

- Livret de formation papier comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement ;
- Planches et schémas anatomique et des méridiens énergétiques à disposition ;
- Tableau blanc, feutres, tables et chaises.

### **Durée et effectifs**

2 jours consécutifs, soit un total de 14 heures. Effectif de 3 stagiaires minimum et 10 au maximum par session.

### **Déroulement**

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression du groupe.

### **Modalités d'évaluation des acquis**

- Évaluation pratique en continue lors du module. Cinq critères de notation sur 20 points. 12 points minimum pour valider un critère. 70 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.
- Évaluation théorique écrite en fin de module. Notation sur 20 points. 12 points au minimum pour valider l'aspect théorique du module.

### **Sanction visée**

- Attestation et certificat de réalisation remis en fin de module.

### **Matériel nécessaire**

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs.

### **Délais administratif**

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels ;
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme (OPCO, Pôle Emploi...).

### **Délais d'accès**

- Jusqu'à 6 mois (voir planning) pour une formation dans nos locaux (inter-entreprise) ;
- De 1 à 3 mois pour une formation au sein de vos locaux (intra-entreprise).

### **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Possibilités étudiées au cas par cas selon le handicap. L'AGEFIPH et la RHF (Ressource Handicap Formation) sont les partenaires référents handicap.

### **Accessibilité aux personnes en situation précaire**

Le CCAS de Mouans-Sartoux est notre référent concernant les personnes en situation précaire.

### **Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi**

Pôle Emploi est notre partenaire référent pour les personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion.

### **Taux de réussite**

À définir

### **Taux de satisfaction**

À définir

### **Tarifs**

- 500 euros nets (exempt de TVA) pour un financement par un organisme ;
- 400 euros nets (exempt de TVA) pour un financement personnel.

**Débouchés**

- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile,
- Intervention en institution, en association...,
- Organisation d'ateliers et de cercles de partage.

